

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

---

# **SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**Plan d'études  
Guide de l'étudiant  
Catalogue des cours**

**1994-1995**



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

## SE RENSEIGNER OU ET QUAND

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS, bât. D (221), tél. 705 9650

et (223) tél. 705 9651

Réception : lundi au jeudi

+ le mercredi après-midi

09h00 à 11h30

14h00 à 16h00

CONSEILLERE AUX ETUDES, bât. D (217), tél 705 9648

Réception : lundi au jeudi

10h00 à 12h00

ou sur rendez-vous

PRESIDENT DE LA SECTION, bât. D (215), tél. 705 9647 et bât. D (115),

tél. 705 9601

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat (213), tél 705 9646

A D E S E (Association des étudiants en Sciences de l'éducation)

Pas de réception mais une boîte aux lettres à disposition au rez-de-chaussée, bât.

D, en face de la loge

### Dates à retenir

#### SEMESTRE D'HIVER

Début des examens 10.10.94

Fin des examens 22.10.94

Début des cours 24.10.94

Fin des cours 24.12.94

Reprise des cours 16.01.95

Fin des cours 18.03.95

Début des examens 20.03.95

Fin des examens 01.04.95

#### SEMESTRE D'ETE

Début des cours 24.04.95

Fin des cours 01.07.95

Début des examens 03.07.95

Fin des examens 15.07.95

(\*) Durant la semaine du 26 au 30 juin 1995, les enseignants sont à la disposition des étudiants pour tous renseignements relatifs aux examens

Demande d'équivalence jusqu'au 01.06.94

Immatriculations : Suisses ou assimilés 01.03.94-31.07.94

Etrangers 01.03.94-15.06.94

Inscriptions des non titulaires de maturité 15.11.94-15.01.95

ou de baccalauréat jusqu'au 15.09.94

Demande d'une année de congé 07.11.94-11.11.94

Inscription aux cours 01.02.95-28.02.95

Désinscriptions 23.11.94

Collège des docteurs 22.02. et 24.05.95

## G U I D E      D E      L ' E T U D I A N T

## P L A N      D ' E T U D E S

## C A T A L O G U E      D E S      C O U R S

**Faculté de Psychologie et  
des Sciences de l'éducation  
Section des Sciences de l'éducation  
Rte de Drize 9  
1227 Carouge**

**Tél. : 705 7111**

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>LISTE DU CORPS ENSEIGNANTS ET DES SUBDIVISIONS</b>	1
<b>I. GUIDE DE L'ETUDIANT</b>	7
<b>Renseignements généraux de la section</b>	7
1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES	8
2. INFORMATION-ORIENTATION	8
3. INSCRIPTION AUX COURS	8
4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS	8
5. EQUIVALENCES	9
6. ECHECS	9
7. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1994-95	10
8. DIPLÔMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION	10
<b>Renseignements généraux de l'université</b>	
1. IMMATRICULATION	10
2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEDANT PAS DE TITRE DE MATURETE OU DE BACCALAUREAT	11
3. AUDITEURS	11
4. SERVICES SOCIAUX	11
5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES	12
6. ERASMUS	12
7. AUTRES INSTITUTIONS	12
<b>II. PLAN D'ETUDES</b>	13
1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION ORGANISATION DES ETUDES	13

**LISTE DES ENSEIGNEMENTS**

16

<b>2. DIPLOME POST-LICENCE</b>	
A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE	23
B. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE	24
<b>3. DOCTORAT</b>	24
<b>4. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)</b>	25
<b>5. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	26
<b>6. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	26

**III. CATALOGUE DES COURS**

27

**IV. CODE D'ETHIQUE**

66

**LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS**

Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
M. Pierre MOUNOUD, po (*), bât. D (201), tél. 9640
Président de la section
M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (215), tél. 9647
Conseillère aux études et Présidente de la Commission des Equivalences
Mme Suzanne DE JONCKHEERE, bât. D (217), tél. 9648
Présidente du Collège des Docteurs
Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834
Président de la Commission du Diplôme d'Etudes Supérieures
M. Pierre DASEN, po, bât. D (143), tél. 9621
Président de la Commission des non titulaires de Maturité
M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818
Présidente de la Commission du Plan d'Etudes
Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624
Président de la Commission des Stages
M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839
Secrétariat de la présidence
Mme Adriana RICCIATO, bât. D (213), tél. 9646
Secrétariat de la conseillère aux études
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651
Secrétariat des étudiants
M. Claude DROZ, bât. D (221), tél. 9650
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651
Secrétariat de la section
Mme Anne ISCHER, bât. D (319), tél. 9672
Mme Claire PALANDELLA, bât. D (139), tél. 9618
Mme Claudine POUPENEY, bât. D (139), tél. 9618

(\*) Codes des fonctions, voir pages 4.

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705 :  
Exemple : 705.9650.**Corps enseignant**

Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687
Assistantes : Mme Greta Pelgrims Ducrey, Mme Anne Perréard-Vité, bât. D (357), tél. 9686
M. Jean-Michel BAUDOUIN, ce suppl., bât. D (106), tél. 9608
M. Edouard BAYER, po, bât. D (325), tél. 9674/76
Assistant : M. François Ducrey, bât. D (324 et 325), tél. 9675 et 9676

M. Jean-Paul BRONCKART, po, bât. F (536), tél. 9837

Assistante : Mme Jeannette Friedrich, bât. F (552), tél. 9838

M. Jean BRUN, pt, bât. F (534), tél. 9835

Assistants : M. Ruhal Floris, Mme Annick Fluckiger, Mme Francia Leutenegger, bât. F (554), tél. 9836

M. Frédi BÜCHEL, PO, bât. F (217), tél. 9818

Assistantes : Mme Sandrine Pihet, Mme Karine Pistien, bât. F (213), tél. 9819

Mme Sandra CANELAS-TREVISI, ce suppl., bât. F (552), tél. 9838

M. Michel CARTON, ce, bât. D (145), tél. 9622

Assistante : Mme Jacqueline Monbaron, bât. D (145), tél. 9622

Mme Gisela CHATELANAT, mer, bât. F (229), tél. 9806

Assistante : Mme Isaline Panchaud-Mingrone, bât. F (229), tél. 9806

M. Jean-Louis CHISSL, cc suppl., bât. F (553), tél. 9840

Mme Mireille CIFALI, pad, bât. F (528), tél. 9830

Assistantes : Mme Rita Hofstetter, ma, Mme Rina Lin-Haendler, bât. F (550), tél. 9831

M. Pierre DASEN, po, bât. D (143), tél. 9621

Assistants : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp, M. Jose del Carmen Marin Gonzales, ma, Mme Tania Ogay, bât. D (145), tél. 9622

M. Pierre DOMINICE, po (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue), bât. D (106), tél. 9608

Assistants : M. Ronald Muller, Mme Monique Pfister, Mme Françoise Ruedin Equey, Mme Laurence Turkal, bât. D (108), tél. 9605 et 9606

M. Pierre FURTER, po, bât. D (149), tél. 9625

Assistante : Mme Soledad Perez, ma, bât. D (150), tél. 9626

M André GIORDAN, po, bât. D (215), tél. 9647 et bât. F (530), tél. 9832

Assistantes : Madame Denise Adler, Mme Mireille Lintz, bât. F (551), tél. 9833

M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (115), tél. 9601

Assistantes : Mme Malika Belkaid-Lemdani, Mme Arielle Jornod, bât. D (113), tél. 9602

M. Siegfried HANHART, mer, bât. D (152), tél. 9627

Assistante : Mme Sandra Bossio, bât. D (150), tél. 9626

Mme Dagmar HEXEL, ce, bât. D (323), tél. 9677

Mme Rita HOFSTETTER, ma, bât. F (550), tél. 9831

M. Walo HUTMACHER, cc, bât. D (141), tél. 9620

Assistante : Mme Anne Dupanloup, bât. D (146), tél. 9623

Mme Christine JOSSO, mer, bât. D (110), tél. 9604

M. Bernard LIETARD, ce suppl., bât. D (106), tél. 9607

M. Charles MAGNIN, ce, bât. D (112), tél. 9603

M. Jose del Carmen MARIN GONZALEZS, ma, bât. D (145), tél. 9620

Mme Sandra MICHEL, ce suppl., bât. D (104), tél. 9609

Mme Cléopâtre MONTANDON, cc, bât. D (321), tél. 9673

Assistant : M. Renaud Lieberherr, bât. D (321), tél. 9673

Mme Bernadette MORAND-AYMON, ce suppl., bât. D (133), tél. 9614

M. Pier-Angelo NERI, ce, bât. D (135), tél. 9616

Mme Edmée OLLAGNIER, cc suppl., bât. D (104), tél. 9609

Mme Soledad PEREZ, ma, bât. D (150), tél. 9626

Mme Christiane PERREGAUX-LOUP, ma, bât. D (353), tél. 9684

M. Philippe PERRENOUD, cc, bât. D (329), tél. 9679

Assistants : M. Eric Baeriswyl, Mme Etienne Vellas-Thevenaz, bât. D (327), tél. 9678

M. Didier PINGEON, ce, bât. F (233), tél. 9808

Assistants : Mme Sophie Canellini, Mme Paola Ferretti, M. Fulvio Poletti, bât. F (235), tél. 9809

M. Gianreto PINI, ce, bât. D (317), tél. 9671

M. Edo POGLIA, cc, bât. D (140), tél. 9619

Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp, bât. D (145), tél. 9622

M. Philippe POUSSIÈRE, ce, bât. D (101), tél. 9612

Assistantes : Mme Véronique Bosani-Genevay, Mme Madeleine Florey bât. D (101), tél. 9612

Mme Micheline REY, cc, bât. D (140), tél. 9619

Mme Laurence RIEBEN, po, bât. D (351), tél. 9683

Assistants : Mme Nilima Changkakoti, M. Marc Chapelle, Mme Christiane Perre-gaux-Loup, ma, bât. D (353), tél. 9684

Mme Madelon SAADA-ROBERT, mer, bât. D (355), tél. 9685

M. Bernard SCHNEIDER, ce, bât. D (133), tél. 9615

M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834

Assistant : M. Luca Del Notaro, bât. F (554), tél. 9836

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624

M. Johnny STROUMZA, ce, bât. D (131), tél. 9613

Assistants : Mme Suzanne Christin, M. Nicolas Perrin, bât. D (135), tél. 9616

M. Louis VANÉY, ce, bât. F (231), tél. 9807

Assistante : Mme Anne-Laure Spitsas, bât. F (231), tél. 9807

M. Michel VUILLE, cc, bât. F (235), tél. 9809

Assistante : Mme Joëlle Libois, bât. F (235), tél. 9809

M. Pierre-Henri ZOLLER, ce, bât. D (104), tél. 9610

Assistant : M. René Christophe Rickenmann del Castillo, bât. D (103), tél. 9611

### Laboratoires de subdivision

Laboratoire de la subdivision "Didactiques et pratiques éducatives", bât. F (568), tél. 9841

Laboratoire de la subdivision "Théories et pratique de l'éducation scolaire", bât. D (347), tél. 9680

**Enseignants non rattachés à la Section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation**

M. Pierre DILLENBOURG, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (334), tél. 9693

M. Willem DOISE, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie, (rue du Lièvre 2-4, bur. 613), tél. 343 9243

M. Yves FRICKER, mer, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie, (UNI-MAIL, bd Carl-Vogt 102, bur. 4205), tél. 8302

M. Timothy HARDING, po, Faculté de Médecine, CMU, rue Michel-Servet 1, 1206 Genève

M. Jean KELLERHALS, po, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie, (UNI-MAIL, bd Carl-Vogt 102, bur. 4525), tél. 8309

M. Patrick MENDELSON, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (332), tél. 9692

Assistant : M. Boris Borcic, bât. D (338), tél. 9696

M. Jacques MONTANGERO, pad, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie, bât. F (509), tél. 9710

M. Daniel PERAYA, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (336), tél. 9695

M. Jean-Claude PONT, po, Faculté des Sciences, (rue de Candolle 2, bur. 404), tél. 7052

M. Luis-Jorge PRIETO, po, Faculté des Lettres, Dpt de Linguistique générale, (rue de Candolle 2, bur 710), tél. 7323

M. Jacques RICHARD, pas, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie (IUPG), tél. 305 4111

M. Christian-Nils ROBERT, po, Faculté de Droit, Dpt du Droit Pénal, (UNI-MAIL, bd Carl-Vogt 102, bur. 3024/3009), tél. 8557/50

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, ce, Ecole de Psychomotricité rattachée à la FPSE (18, Acacias, bur. 111), int. 7749

Mme Anne-Sylvie VAUCLAIR, ce suppl., Ecole de Psychomotricité rattachée à la FPSE, (18, Acacias, bur. 111), int. 7749

**Code des fonctions**

po	Professeur ordinaire
pad	Professeur adjoint
pas	Professeur adjoint suppléant
ps	Professeur suppléant
pt	Professeur titulaire
cc	Chargé de cours
mer	Maître d'enseignement et de recherche
ce	Chargé d'enseignement
cs	Collaborateur(trice) scientifique
ma	Maître assistant

**Remarque**

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres de ce corps figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

**Subdivisions**

**Subdivision** **SOCIETES ET SYSTEMES D'EDUCATION** qui prépare au certificat **DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION**

Responsable :	Mme Soledad Perez
Membres réguliers :	Mme Sandra Bossio Madame Marie Claire Caloz-Tschopp M. Michel Carton M. Pierre Dasen Mme Anne Dupanloup M. Pierre Furter M. Siegfried Hanhart M. Walo Hutmacher M. Jose del Carmen Marin Gonzales Mme Jacqueline Monbaron Mme Tania Ogay Mme Soledad Perez M. Edo Poglia Mme Micheline Rey Mme Marie-Noëlle Schurmans

**Subdivision** **DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES**

Responsable :	M. Jean Brun
Membres réguliers :	Mme Denise Adler M. Jean-Paul Bronckart M. Jean Brun M. Jean-Louis Chiss Mme Mireille Cifali M. Luca Del Notaro M. Ruhal Floris Mme Annick Fluckiger Mme Jeanne Friedrich M. André Giordan Mme Rita Hofstetter Mme Francia Leutenegger Mme Rina Lin-Haendler Mme Mireille Lintz M. Bernard Schneuwly Mme Marie-Luisa Schubauer-Leoni

**Subdivision EDUCATION DES ADULTES**

Responsable : M. Johnny Stroumza  
Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin  
Mme Malika Belkaid-Lemdani  
Mme Véronique Bosani-Genevay  
Mme Suzanne Christin  
M. Pierre Dominicé  
Mme Madeleine Florey  
M. Daniel Hameline  
Mme Arielle Jornod  
Mme Christine Josso  
M. Bernard Liétard  
M. Charles Magnin  
Mme Sandra Michel  
Mme Bernadette Morand-Aymon  
M. Ronald Muller  
M. Pier Angelo Neri  
Mme Edmée Ollagnier  
M. Nicolas Perrin  
Mme Monique Pfister  
M. Philippe Poussière  
Mme Françoise Ruedin Equey  
M. René Christophe Rickenmann del Castillo  
M. Bernard Schneider  
M. Johnny Stroumza  
Mme Laurence Turkal  
M. Pierre-Henri Zoller

M. Edouard Bayer  
Mme Nilima Changkakoti  
M. Marc Chapelle  
M. François Ducrey  
Mme Dagmar Hexel  
M. Renaud Lieberherr  
Mme Cléopâtre Montandon  
Mme Greta Pelgrims-Ducrey  
Mme Anne Perréard-Vité  
Mme Christiane Perregaux-Loup  
M. Philippe Perrenoud  
M. Gianreto Pini  
Mme Laurence Rieben  
Mme Madelon Saada-Robert  
Mme Etienne Vellas-Thevenaz

**I. GUIDE DE L'ÉTUDIANT****Renseignements généraux de la section****Conseillère aux études :**

Mme Suzanne de Jonckheere (Bur. D217). Reçoit du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

**Secrétariat de la conseillère aux études :**

Mme Françoise Monighetti (bur. D223).

**Secrétariat des étudiants :**

Mme Françoise Monighetti (bur. D223) et M. Claude Droz (bur D221).

Heures de réception : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30, plus le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

Bibliothèque : bâtiment A, tél. 705 9636 / 31 / 32.

Prêt : du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00, sous réserve de changement en 94-95.

Salle de lecture : du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

Salle informatique en libre service pour les étudiants, bâtiment A, sous-sol bibliothèque : ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

Des moniteurs sont à la disposition des étudiants selon l'horaire affiché dans la salle.

Une taxe d'inscription de FS 40.- par an est exigée pour l'obtention d'un nom d'utilisation et d'un mot de passe.

Formulaires à disposition auprès des secrétariats d'étudiants.

**Heures de réception des enseignants de la section :**

les dates et lieux seront affichés au début du semestre sur le panneau d'affichage en face du secrétariat des étudiants.

**Subdivision EDUCATION SPECIALE****EDUCATION SPECIALE**

Responsable : M. Louis Vaney  
Membres réguliers : M. Frédi Büchel  
Mme Sophie Canellini  
Mme Gisela Chatelanat  
Mme Paola Ferretti  
Mme Joëlle Libois  
Mme Isaline Panchaud-Mingrone  
Mme Susanne Pihet  
M. Didier Pingeon  
Mme Karin Pistien  
M. Fulvio Poletti  
Mme Anne-Laure Spitsas  
M. Louis Vaney  
M. Michel Vuille

**THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE**

Responsable : Mme Linda Allal et M. Edouard Bayer  
Membres réguliers : Mme Linda Allal  
M. Eric Baeriswyl

## Horaire des enseignements de la section :

les dates, heures et lieux seront affichés à mi-juillet sur le panneau d'affichage dans le hall du bâtiment D.

Prix et bourses attribués par la section des Sciences de l'éducation : se renseigner auprès de l'administratrice (bur. D205).

## 1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 1 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

## 2. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Les descriptifs des cours (mentionnant le mode d'organisation et d'animation et le mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Ces informations sont réunies dans des classeurs "Orientation" qui peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études.
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos des cours dont les horaires se chevauchent.
- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

## 3. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1994-95. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 24 au 28 octobre 1994;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 7 au 11 novembre 1994.

Les cours sont enregistrés dans le dossier de l'étudiant; les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation de deuxième cycle, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Des dérogations envers le programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

## 4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

**EXCEPTION :** l'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant le mois de février 1995. Au-delà du 28 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

**REMARQUE :** il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 1.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.
- c) Une évaluation non passée à une session d'examen est considérée comme étant reportée à la session suivante.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs "Orientation" à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études).

## 5. EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au service des étudiants (bur. 216-219, UNI-DUFOUR). Cette demande doit être retournée jusqu'au 1er juin précédent la rentrée universitaire directement au service des étudiants qui la transmettra à la Commission d'équivalences. Hors de ce délai, la demande peut être adressée à la conseillère aux études jusqu'au 30 septembre.

## 6. ECHECS

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

## 7. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1994-95

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre.

L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 65.-.

- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "sans cours ni exercice" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.

Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 65.-.

## 8. DIPLOMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

- a) La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.

- b) Le certificat de formation continue, avec mention, qui offre cinq possibilités :

- Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation);
- Didactiques et pratiques éducatives;
- Education des adultes;
- Education spéciale;
- Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

- c) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).

- d) Le diplôme d'études supérieures - mention recherche.

- e) Le doctorat en Sciences de l'éducation.

**Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants.**

### Renseignements généraux de l'université

## 1. IMMATRICULATION

Sont requis pour une immatriculation à l'Université de Genève :

- a) Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'université :

- les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'université;
- l'enseignement étant donné en français, l'université demande à tous les étudiants étrangers, dont ce n'est pas la langue maternelle, de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive.

## b) Diplômes tels que :

- diplôme d'école normale primaire;
- diplôme d'ingénieur délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano;
- diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées au  
Service des admissions  
Université de Genève  
Rue Général-Dufour 24  
CH-1211 Genève 4 - Téléphone 022/705 7111

**du 1er mars au 15 juin 1994 (étudiants étrangers)**

**du 1er mars au 1er juillet 1994 (étudiants suisses ou assimilés)**

Heures de réception : le lundi de 16h00 à 18h00 et  
du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du service des admissions de l'université.

## 2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEDANT PAS DE TITRE DE MATURITE OU DE BACCALAUREAT

Les demandes sont à adresser au service des admissions de l'université, du 15 novembre au 15 janvier précédent la rentrée universitaire.

## 3. AUDITEURS

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au service des admissions de l'Université de Genève (bur. 216-219).

Les auditeurs sont priés de s'inscrire selon les modalités prévues par ce service.

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation en tant qu'étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

## 4. SERVICES SOCIAUX

Bureau d'information sociale  
Rue de Candolle 4 (3e étage), tél. 705 7779

Logements et restaurants universitaires  
Rue de Candolle 4, tél. 705 7720

Bourses de la Confédération et bourses d'échanges  
UNI-DUFOUR, bur. 350, tél. 705 7740

Service des allocations d'études  
Rue A.-Lachenal 6, tél. 735 0711

Service médico-pédagogique  
Bd Saint-Georges 16-18, tél. 327 4391

Centre de conseil psychologique pour jeunes adultes  
Route de Drize 7, 1227 Carouge, bâtiment A, bur. 235, tél. 705 9814

Office d'orientation universitaire  
Rue Prévost-Martin 6, tél. 705 0111.

## 5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES

L'Ecole de langue et civilisation française (ELCF) propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français à raison de quelques heures par semaine. Se renseigner au secrétariat de l'école, UNI-BASTIONS, salle B004.

## 6. ERASMUS /CH Unimobil / Comett / Conventions interuniversitaires

Accueil des étudiants :  
UNI-DUFOUR, Rue Général-Dufour 24,  
1211 Genève 4, bur. 224/225, tél. 705 7574.

Réception des étudiants : mercredi/jeudi de 10h00 à 11h30.

## 7. AUTRES INSTITUTIONS

Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED)  
Rue Rothschild 24, C.P. 136, 1211 Genève 21  
Service des étudiants, tél. 732 5971.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles relatives aux étudiants étrangers, sont précisées dans les Conditions d'immatriculation et le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le service des étudiants de l'université (UNI-DUFOUR, rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4, bur. 216-219).

## II. PLAN D'ETUDES

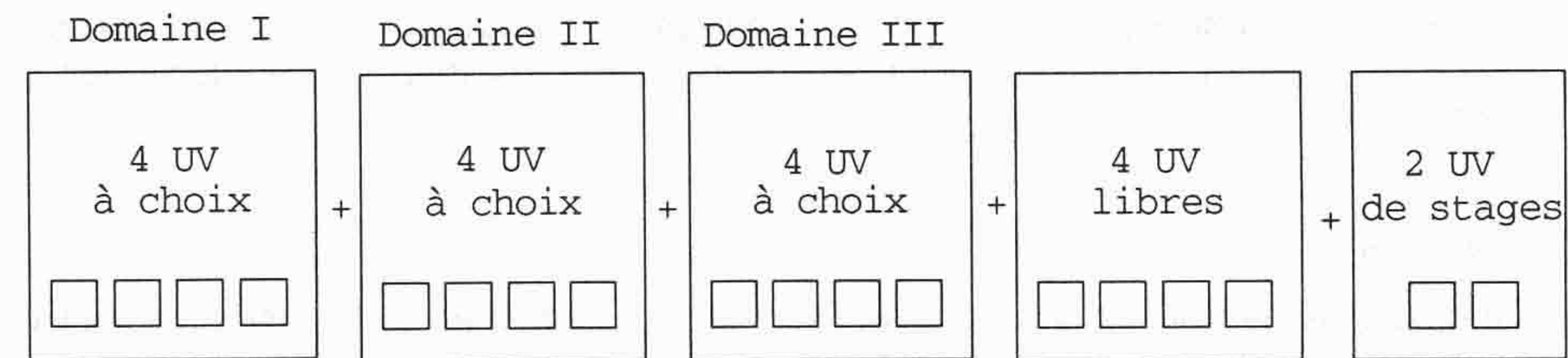
### 1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

#### ORGANISATION DES ETUDES

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle).

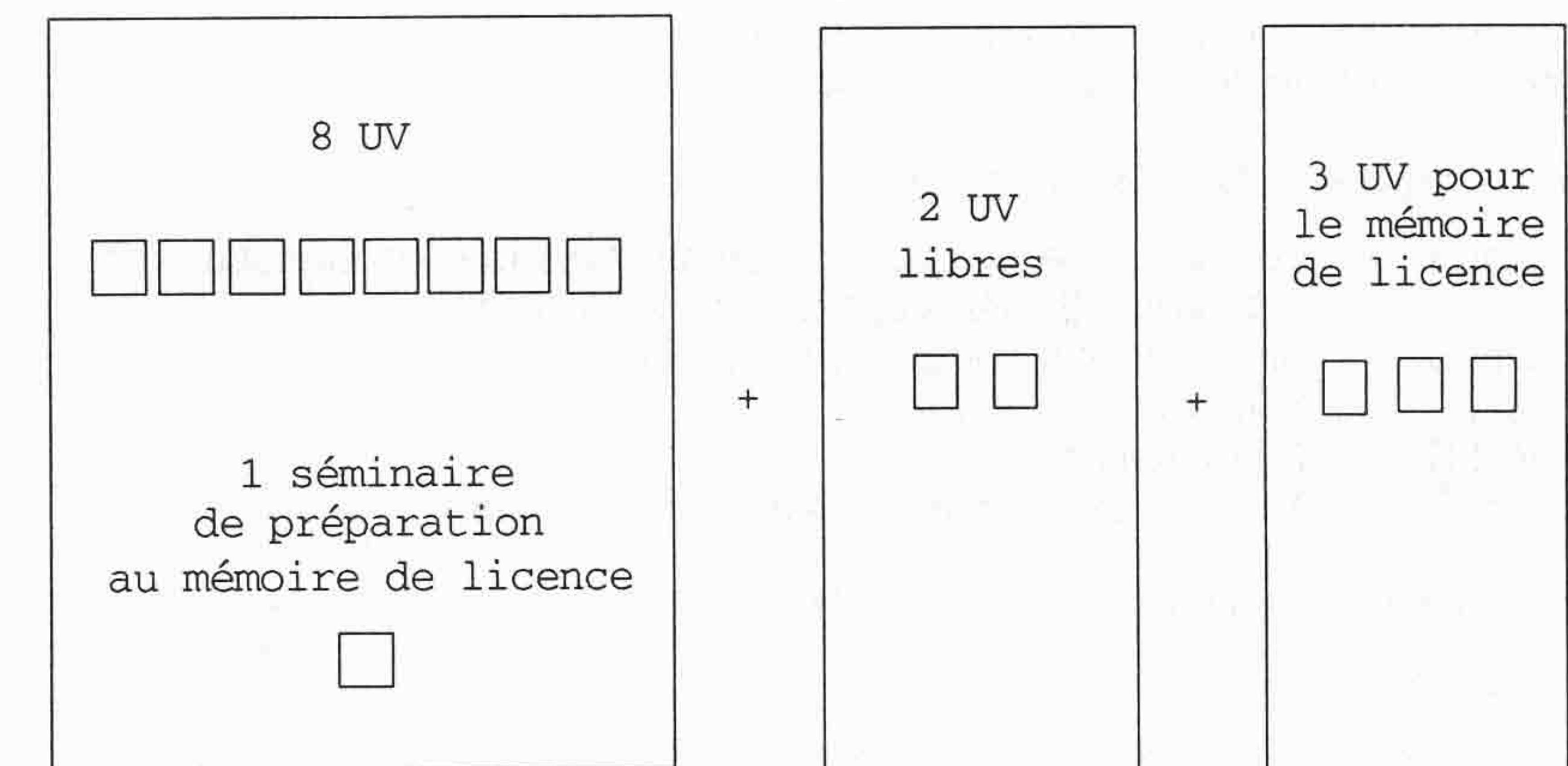
Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

#### PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



#### DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



## 1. STAGES

### Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation qui équivaut à 2 UV. Le nombre d'heures total requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

### Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation. Le nombre d'heures total requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

## 2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnées par une évaluation.

La liste des enseignements offerts se trouve aux pages 16 à 21.

### Répartition des cours :

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle.

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle.

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation)

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

### Comment élaborer son programme de cours :

#### Premier cycle :

- pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés;
- les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;

- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation; 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

#### Deuxième cycle :

- l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux. Les modalités à suivre, concernant les prérequis ainsi que le plan d'études, figurent après la liste des enseignements de deuxième cycle (pages 16 à 21);
- les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;
- Ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

## 3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

## 4. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

## 5. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif au mémoire de licence.

## LISTE DES ENSEIGNEMENTS

**Important :** les cours marqués (\*) et en italique ne seront pas donnés en 1994-95

### P r e m i e r c y c l e

#### DOMAINE I - Introduction aux Sciences de l'éducation

- I 11 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche Bayer
- I 2 Théories du langage et éducation Bronckart
- I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation Dasen
- I 9 Biologie et éducation Giordan
- I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique Brun
- I 12 Histoire des institutions et des pratiques éducatives : instruction publique genevoise, démocratie et égalité, 1847 à 1977 Magnin
- \*I 12 *Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation (I 11)* Bayer
- \*I 3 *Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes* NN
- \*I 4 *Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité (I 12)* Hameline
- \*I 5 *Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation* NN
- \*I 6 *Pédagogie générale* Perrenoud
- \*I 10 *Education pour l'environnement (I 9)* Giordan

#### DOMAINE II - Etude des processus de formation

- II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation Allal
- II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives Cifali
- II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes Dominicé/Baudouin
- II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage Rieben/Blanchet
- II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales Schubauer-Leoni
- II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale Büchel
- \*II 5 *La relation pédagogique dans les groupes de formation (C 6 et C 11)* Poussiére
- \*II 6 *Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées (II 9)* Büchel

## DOMAINE III - Etude des systèmes de formation

- |                 |  |             |
|-----------------|--|-------------|
| III 1           | Gestion et prise de décisions dans les organisations éducatives  | Carton      |
| III 2           | Education comparée : introduction à une méthode contextuelle   | Furter      |
| III 3           | Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation   | Hanhart     |
| III 4           | Education et société : approche sociologique et historique   | Hutmacher   |
| III 5           | Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse  | Poglia      |
| III 7           | Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : Ingénierie de la formation   | Stroumza    |
| III 8<br>*III 6 | Conditions handicapantes et intégration<br><i>Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé : santé et formation (C 4 et C 5)</i> | Vaney<br>NN |

#### Cours facultaire (1er cycle - UV libre)

- Introduction à l'informatique en Sciences humaines

### D e u x i è m e c y c l e

#### CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation délivré par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation

- |      |  |                 |
|------|--|-----------------|
| A 1  | Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations | Carton          |
| A 2  | Migration et formation   | Rey             |
| A 4  | Planification de l'éducation   | Hanhart         |
| A 5  | Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique                 | Furter          |
| A 6  | Education comparée : la problématique régionale  | Dasen           |
| A 8  | Approches interculturelles en éducation et en psychologie  | Schurmans       |
| A 9  | Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse              | Dasen           |
| A 10 | Education informelle et scolarisation  | Monbaron        |
| A 20 | Stage de formation. Responsable :  | Schubauer-Leoni |
| B 13 | Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire  | Zoller          |
| C 8  | Formation et médias : télévision, société et communication   | Schneider       |
| C 12 | Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs           | Pingeon         |
| D 6  | Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets             | Vuille          |
| D 11 | Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales   |                 |

E 3	Les partenaires de l'éducation: relations famille-école
E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires
E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation
K 3	Sémiologie de la communication
K 6	Culture et socialisation
* A 3	<i>Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise (A 1)</i>
* A 99	<i>Séminaire de préparation au mémoire (en remplacement sont offerts les séminaires de mémoire TPES, DPE et EDA)</i>
* A 7	<i>Education et politique économique</i>
* B 16	<i>Didactique des langues étrangères</i>

Montandon/Kellerhals
Allal
Pini
Prieto
Ficker
Carton
Schurmans
NN
NN

#### **CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives**

B 1	Didactique de la langue : initiation
B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche
B 4	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques
B 6	Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif
B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire
B 17	Interactions didactiques en mathématiques
B 20	Stage de formation. Responsable :
B 99	Séminaire de préparation au mémoire
A 2	Migration et formation
A 9	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
A 10	Education informelle et scolarisation
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique
K 2	Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs
K 3	Sémiologie de la communication
* B 3	<i>Didactique des mathématiques (B 4)</i>
* B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>
* B 10	<i>Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences</i>
* B 14	<i>Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation</i>
* B 15	<i>Approche clinique du langage écrit chez l'enfant</i>
* B 16	<i>Didactique des langues étrangères</i>
* K 5	<i>Mathématiques pour philosophes et enseignants</i>

NN
NN

#### **CERTIFICAT C - Education des adultes**

C 1	Les femmes et la formation : apprentissages et reconnaissance professionnelle
C 2	Evaluation et éducation des adultes
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
C 6	Animation des groupes de formation
C 7	Education permanente en milieu populaire
C 8	Formation et médias : télévision, société et communication
C 9	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation
C 11	Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes
C 12	Formation professionnelle continue : quels enjeux pour la formation professionnelle continue ?
C 13b	Minorités et médias : la photographie en formation
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes
C 20	Stage de formation. Responsable :
C 99	Séminaire de préparation au mémoire
A 1	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations
A 2	Migration et formation
A 8	Approches interculturelles en éducation et en psychologie
* B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>
* C 4	<i>Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers</i>
* C 5	<i>Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers</i>
* C 13a	<i>Minorités et médias : la vidéo en formation (C 13b)</i>

#### **CERTIFICAT D - Education spéciale**

D 1	Handicap et prévention dans la petite enfance
D 4	Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération
D 5	Délinquance juvénile : entre impasses et issues
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets
D 7	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale
D 9	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés : du projet institutionnel au projet individuel
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales
D 12	Cours de sensibilisation à la psychomotricité
D 20	Stage de formation. Responsable :

Ollagnier  
Dominicé/Liétard  
Hameline  
Poussiére  
Neri  
Zoller

Dominicé/Baudouin  
Neri  
Poussiére

Schneider  
Zoller  
Dominicé/Michel

Neri  
Hameline  
Carton

Rey  
Dasen  
Cifali  
NN

NN  
Zoller

Chatelanat  
Pingeon

Pingeon  
Pingeon

Büchel  
Vaney

Vuille  
Schnydrig/Vauclair  
Libois

D 99	Séminaire de préparation au mémoire	Büchel
A 2	Migration et formation	Rey
A 9	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
K 7	Introduction à la criminologie II	Robert/Pingeon/Harding
K 8	Bases neuro-biologiques des comportements	Richard
*B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
*D 2	<i>Intervention précoce en éducation spéciale (D 1)</i>	Chatelanat
*E 5	<i>Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention</i>	Rieben

\*B 5      *Apports psychanalytiques au champ éducatif*  
 \*E 5      *Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention*

Cifali  
Rieben

#### CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Montandon/Kellerhals
E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal
E 7 1a	Supports et moyens de formation : les langages audio-visuels, communication socio-éducative et didactique	Peraya
E 7 2a	Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs	Dillenbourg
E 7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Mendelsohn
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoir et habitus professionnels des enseignants	Perrenoud
E 9	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
E 10	Séminaires de recherche :	
	E 10 8      Comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique ?	Perrenoud
	E 10 5      Stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant	Rieben/Saada
	*E 10 1 <i>Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire</i>	Allal/Saada
	*E 10 3 <i>Relations famille-école</i>	Montandon
E 11	Les apprenants; approches sociologiques	Montandon
E 20	Stage de formation. Responsable :	Vellas
E 99	Séminaire de préparation au mémoire TPES	Hexel
A 2	Migration et formation	Rey
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée	Hameline

**MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE**  
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)

**CERTIFICAT A (DPSF)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT B (DPE)**

Prérequis : 1 UV, l'enseignement I 2  
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99 ou E 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT C (EDA)**

Prérequis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7  
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT D (EDS)**

Prérequis : 2 UV, les enseignements II 7 ou "Psychologie génétique" de Montan-gero (section de Psychologie) ainsi que II 6 ou II 9  
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 20  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation du mémoire (D 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**CERTIFICAT E (TPES)**

Prérequis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7  
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 20  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
2 UV libres  
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99 ou B 99)  
3 UV pour le mémoire de licence

**2. DIPLOME POST-LICENCE**

**A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE**

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

**MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)**

**CERTIFICAT A (DPSF)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED  
1 UV libre de deuxième cycle

**CERTIFICAT B (DPE)**

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 17  
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

**CERTIFICAT C (EDA)**

Plan d'études : 2 UV obligatoires : les enseignements II 3 et III 7  
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

**CERTIFICAT D (EDS)**

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12  
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

**CERTIFICAT E (TPES)**

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 11  
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E  
2 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B  
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)  
1 UV libre de deuxième cycle

**Veuillez vous référer à la liste des enseignements, pages 16 à 21.**

## B. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés plus haut mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 UV d'enseignement;
- 2 UV correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

Liste des cours pour 1994-95 (les offres varient d'année en année) :

12.T	Structures de l'action éducative, structures du dis-cours	Bronckart
13.T	Nouveaux modèles d'apprentissage et élaboration d'environnement didactique pour l'école, la médiation et la relation thérapeute-client	Giordan
14.T/M	Perspectives sociologiques de la socialisation: direc-tions de recherche	Montandon

Les auditeurs sont priés de s'inscrire, selon les modalités prévues par le service des étudiants, auprès des huissiers de UNI-DUFOUR, UNI-CANDOLLE et UNI-MAIL. Une attestation de participation au cours peut leur être délivrée.

## 3. DOCTORAT

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriculer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation ainsi que les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

## 4. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)

### Programme d'études 1994-95 : séquence II

(NB : aucune admission possible pour cette deuxième partie du programme)

- |         |  |
|---------|--|
| Modules | 5. Méthodes et techniques en éducation des adultes (J.-M. Baudouin)            |
|         | 6. Recherches actuelles en éducation des adultes (J.-M. Baudouin)              |
|         | 7. Analyse comparée de pratiques de formation (B. Schneider)                   |
|         | 8. Construction de projet, mémoire (J. Stroumza, B. Schneider, J.-M. Baudouin) |

### Programme d'études 1995-97

Le CEFA est une formation continue qui se déroule sur deux ans (env. 800 heures), à raison d'un jour par semaine et dont les inscriptions ne s'ouvrent que tous les deux ans; **les inscriptions à la volée 95-97 seront ouvertes du 5 septembre au 16 décembre 1994.**

Objectifs et public-cible : le CEFA, par un approfondissement et un élargissement des compétences dans les différents domaines de la formation continue, renforce la polyvalence des formateurs et vise, en particulier, à accroître leur aptitude à l'analyse de pratique. Il s'adresse aux formateurs d'adultes de la région romande, qui enseignent, animent, organisent ou sont responsables de formations, dans les secteurs professionnel et culturel (entreprises, centres de perfectionnement, écoles pour adultes, formations à la réinsertion sociale, développement personnel, ...).

Conditions d'admission : peuvent être admises à ce programme les personnes qui disposent d'une expérience d'au moins deux ans comme formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure. L'admission se fait sur dossier (maximum : 20 participants).

Thèmes traités (8 modules d'une centaine d'heures chacun) :

- Contextes et enjeux de la formation
- Ingénierie de la formation
- Les processus d'apprentissage de l'adulte en formation
- Organisation du processus pédagogique
- Analyse comparée de pratique
- Etudes et recherches en formation
- Démarche d'audit et développement de projet
- Formateur : des métiers, une profession

La formation est supervisée par un Comité Scientifique composé de représentants de la faculté (Linda Allal, Daniel Hameline, Pierre Dominicé, Johnny Stroumza) et de représentants des milieux professionnels (Marcel Cotting, Béatrice Dayer, Jean-Michel Vuagniaux).

Responsable du programme : Johnny Stroumza

Responsables des modules et encadrement : Jean-Michel Baudouin, Bernadette Morand-Aymon, Bernard Schneider, Johnny Stroumza

Conformément à la loi sur la formation continue à l'Université, les participants versent des émoluments; ceux-ci se montent, pour la volée 95-97, à FS 7'200.- pour l'ensemble de la formation, soit FS 3'600.- par année.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat CEFA - Réjane Falquet  
FPSE - 9, Route de Drize - 1227 Carouge  
bur. D137 - tél. 705.9617 (matin)

## 5. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (DIVISIONS ELEMENTAIRE ET MOYENNE)

Ce programme est en restructuration.

## 6. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen
II 8	Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-Leoni
III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 3	Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation	Hanhart
A 2	Migration et formation	Rey
B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Schneuwly
B 4	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques	Brun
B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée	Hameline
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Montandon/Kellerhals
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 6	Evaluation des réformes et innovations scolaires	Allal
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud

## III. CATALOGUE DES COURS

**Important :** *les cours marqués (\*) et en italique ne seront pas donnés en 94-95*

Mme ALLAL

### II 1      Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

*ALLAL Linda et SAADA-ROBERT Madelon*

### \* E 10 1    Séminaire de recherche : processus de régulation en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire

2 h. de séminaire

*A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations des composantes de la production textuelle et les processus de régulations mis en oeuvre en ce qui concerne plus spécifiquement la composante orthographique et son intégration parmi les autres composantes.*

*L'ensemble du travail se fait généralement par groupes de 2 ou 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.*

*En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant.*

Mme ALLAL

### E 1      Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Dimensions psychologiques et sociales d'une pédagogie différenciée : enjeux, démarches, obstacles, expériences. Processus d'apprentissage et mécanismes de régulation favorisés par des dispositifs pédagogiques basés d'une part sur des théories behavioristes (p. ex. : techniques de gestion des contingences de renforcement), et d'autre part sur des théories constructivistes (p. ex. : jeux et simulation, situations de résolution de problèmes). Apports des recherches sur la métacognition : relations entre autorégulations et interactions sociales dans un apprentissage contextualisé en situation scolaire.

Mme ALLAL

**E 6      Evaluation des réformes et innovations scolaires**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14h.

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique.

Etudes de cas réalisées

- a) sur la base des rapports publiés par les centres de recherche en Suisse romande,
- b) en relation avec une innovation en cours dans l'enseignement primaire à Genève (cycles d'études expérimentés à l'Ecole Cayla).

M. BAUDOUIN et M. DOMINICE

**II 3      Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

M. BAUDOUIN et M. DOMINICE

**C 9      De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

M. BAYER

**I 11      Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche**

2 h. de cours

mercredi 08-10h.

Ce cours présente une approche méthodologique classique, dite positiviste. Partant de l'élaboration d'un cadre théorique ou conceptuel de référence (revue de littérature et recherche bibliographique), il met l'accent sur la détermination des problématiques et questions de recherche, en abordant notamment les notions de variables, échelles de mesure, hypothèses, dispositifs de contrôle.

En alternance avec I 12 - Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation.

**M. BAYER**

**\* I 12      Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation**

2 h. de cours

Ce cours d'introduction présente : 1) les principes méthodologiques qui guident les démarches d'observation (exigence d'objectivité, de fidélité et de validité, définition opérationnelle des variables, comparaison des variations systématiques et aléatoires); 2) une taxonomie des méthodes d'observation; 3) les caractéristiques des principales techniques d'observation systématique : a) des opinions, des intérêts, des attitudes et des valeurs; b) des aptitudes et des compétences cognitives; c) de mesure des résultats d'apprentissage ou de rendement scolaire; d) d'évaluation ou d'enregistrement des comportements, notamment d'interaction sociale.

En alternance avec I 11 - Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche.

M. BAYER

**E 2      Analyse des processus d'enseignement**

Sem. d'hiver : 2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire a pour but d'introduire l'étudiant au domaine de recherche en éducation qui porte sur l'analyse empirique des processus d'enseignement.

Il présente de façon critique les problématiques, les paradigmes et les méthodes de recherche propres à ce domaine. Sont également discutés les principaux résultats enregistrés et les perspectives d'application, notamment dans les domaines de la modélisation de l'enseignement et de la formation des enseignants.

M. BLANCHET et Mme RIEBEN

**II 7      Développement de l'enfant et processus d'apprentissage**

2 h. de cours

mardi 08-10h.

Voir résumé sous Mme RIEBEN et M. BLANCHET

M. BRONCKART

**I 2      Théories du langage et éducation**

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

L'objectif du cours est de présenter et d'analyser les quelques théories du langage qui exercent actuellement une influence importante sur les pratiques d'enseignement des langues. Il vise à fournir un ensemble d'information sur l'origine et le statut de ces théories, sur leurs caractéristiques techniques principales, ainsi que sur leurs éventuelles lacunes.

Le cours est organisé en trois parties. Dans la première, on procédera d'abord à une première discussion des principales notions profanes et théoriques des sciences du langage (langage, signe, communication, symbole, etc...). On proposera ensuite quelques aspects de l'histoire des sciences du langage en opposant perspectives modernes et perspectives traditionnelles.

Dans la seconde seront abordés trois courants de linguistique "interne" : - théories du signe (Saussure, Wittgenstein); - théories structuraliste (Bloomfield); - grammaire générative (Chomsky).

Dans la troisième seront abordés quelques courants de linguistique "externe" : - théories de l'énonciation; - théories des actes de langage; - théories du discours.

#### M. BRONCKART

##### B 1 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Ce cours est centré exclusivement sur la didactique du français langue maternelle (FLM) et est organisé en deux chapitres généraux.

A. Mise en perspective historique et théorique :

1. Eléments d'histoire du FLM et de son enseignement
2. Le programme de la didactique du FLM
3. Enjeux, problèmes et perspectives des réformes en cours.

B. Initiation à quelques problèmes didactiques :

1. Eléments pour une didactique de l'expression
2. Etude approfondie de la didactique de la structuration  
La méthodologie d'induction : ses principes et ses limites  
Un modèle pour le système de la langue; références théoriques  
De l'utilité de la grammaire  
Analyse de cas, avec accent sur les problèmes de transposition

#### M. BRONCKART

##### 12.T Structures de l'action éducative, structures du discours (DES)

2 h. de cours mardi 18-20h.

1. L'action comme unité d'analyse de la psychologie :

- Evocation de quelques théories de l'action (Léontiev; Habermas, etc.)
- Proposition d'une conception intégrative
- Problématique du rapport entre l'action et le langage

2. L'action éducative et ses différents niveaux; systèmes éducatifs, systèmes d'enseignement et systèmes didactiques :

3. Les discours comme re-figuration des actions :

- Proposition d'un modèle théorique
- Analyse de cas

4. Analyse de quelques types de discours pédagogiques.

#### M. BRUN

##### I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique

2 h. de cours mercredi 16-18h.

Le cours porte sur l'évolution des rapports entre la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques.

Après avoir étudié la période où on a pensé pouvoir faire se rencontrer les structures cognitives et les structures mathématiques dans le cadre de la réforme dite des mathématiques modernes, Le cours développera la problématique didactique à l'intérieur de laquelle s'effectuent aujourd'hui les travaux sur la formation des connaissances mathématiques chez l'élève.

#### M. BRUN

##### \* B 3 Didactique des mathématiques

2 h. de cours-séminaire

*Analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités.*

*Analyse didactique de situations d'enseignement et de situations expérimentales : variables de situation et conduites des élèves.*

*Observation et étude des conduites des élèves : l'analyse des protocoles du déroulement des situations, les représentations de la situation chez les élèves et les maîtres au cours de ce déroulement.*

*En alternance avec B 4 - Séminaire de recherche en didactique des mathématiques.*

#### M. BRUN

##### B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques

2 h. de séminaire-travaux pratiques

mercredi 10-12h.

Initiation à la recherche en didactique des mathématiques.

Le thème de recherche coordonnera trois aspects : l'enseignement, l'apprentissage et la genèse de connaissances numériques. Les travaux expérimentaux étudiés porteront sur les algorithmes de calcul au programme de l'école primaire et poseront la question de leurs liens avec les connaissances numériques des élèves.

En alternance avec B 3 - Didactique des mathématiques.

#### M. BÜCHEL

##### \* II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées

2 h. de cours

*Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.*

*Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.*

*Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.*

*En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale.*

#### M. BÜCHEL

##### **II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale**

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale. Il comprend des méthodes basées sur les théories comportementalistes et d'autres qui suivent l'approche métacognitiviste (éducation cognitive). L'application des différentes méthodes est illustrée par des études de cas.

Dans une première partie, les bases théoriques et quelques applications éducatives de la thérapie comportementale sont présentées. La deuxième partie consiste en une présentation sommaire des programmes éducatifs consistant à apprendre à apprendre et apprendre à penser. Cette présentation est complétée par une courte introduction du diagnostic dynamique (tests d'apprentissage). Dans une dernière partie, des exemples d'applications des principes métacognitifs dans la didactique des branches sont présentés et les conséquences pour l'enseignement spécialisé sont discutées.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées.

#### M. BÜCHEL

##### **D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale**

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Introduction de la théorie et de la pratique du diagnostic dans l'éducation spéciale.

Dans une première partie, les bases théoriques, méthodologiques et techniques sont élaborées. L'étudiant apprend à utiliser des instruments diagnostiques, dont prioritairement des tests d'apprentissage.

La deuxième partie est organisée en collaboration avec l'atelier d'apprentissage qui est une structure de consultation et de recherche pour enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Les étudiants participent comme observateurs à des sessions diagnostiques et assistent à l'établissement des bilans psychopédagogiques.

#### M. BÜCHEL

##### **D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS**

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale. Il est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer leur travail avant Pâques.

Le séminaire constitue une large introduction dans la méthodologie de la recherche scientifique avec une priorité donnée aux recherches empiriques.

A l'aide des présentations orales et de la littérature spécialisée, nous analysons les critères formels de la recherche et nous abordons les thèmes actuels de la recherche en éducation spéciale.

#### M. CARTON

##### **III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives**

2 h. de cours

mardi 10-12h.

A titre expérimental, le cours III 1 - "Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives", est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 3 - "Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation" et III 5 - "Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse". Le descriptif suivant vaut pour l'ensemble du module.

L'objectif de ce module consiste à étudier les structures et les fonctionnements des systèmes éducatifs (au niveau cantonal, fédéral et international), en partant des problèmes essentiels auxquels ils sont confrontés, des changements et des innovations qui s'y développent. L'analyse portera tant sur les institutions éducatives que sur les contextes sociétaux dans lesquels elles évoluent. Après une brève introduction à trois regards disciplinaires - économie, gestion et sociologie politique - divers thèmes seront abordés sous la forme d'études de cas :

- la formation universitaire : état de la question, notamment sur l'accès à l'université (numerus clausus), réforme de la maturité, création des hautes écoles spécialisées, organisation et coûts des études, structures de décisions;
- adéquations formation et emploi : conséquences pour la formation des nouvelles formes de travail et des nouvelles technologies et nouvelles perspectives pour la planification de l'éducation;
- éducation publique et éducation privée : responsabilités de l'Etat, des familles et des entreprises; options idéologiques et pédagogiques; coûts et efficacité économique;
- inégalités et différences : l'éducation face aux inégalités socio-économiques et aux différences culturelles; gestion des différences dans les organisations éducatives;
- comparaisons infranationales et internationales : études des différentes caractéristiques de systèmes éducatifs cantonaux et nationaux et indicateurs pertinents pour leur mise en évidence.

Les trois enseignements équivaudront à trois unités de valeur. Il est fortement conseillé aux étudiants de s'inscrire aux trois cours (des dispositions particulières seront envisagées avec les étudiants ayant déjà suivi l'un de ces enseignements).

#### M. CARTON

##### **A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations**

2 h. de cours-séminaire

mardi 13-16h ts les 15 j.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les

partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

Ce cours est donné en alternance avec celui de M. Schneider C 12 - "Nouvelles technologies et organisation du travail : quels enjeux pour la formation professionnelle continue ?" Les deux enseignements visent à renforcer la complémentarité entre les approches politiques, gestionnaires et socio-techniques de la formation continue dans le monde en mutation de l'entreprise et de l'administration. Les étudiants sont vivement encouragés à s'inscrire aux deux enseignements.

#### M. CARTON

##### \* A 3      *Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise*

2 h. de cours-séminaire

*Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.*

#### Mme CHATELANAT

##### D 1      *Handicap et prévention dans la petite enfance*

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage précoce et l'annonce d'un handicap aux parents.

#### Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de texte, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - intervention précoce en éducation spéciale.

#### Mme CHATELANAT

##### \* D 2      *Intervention précoce en éducation spéciale*

2 h. de cours-séminaire

*Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 1 - "Handicap et prévention dans la petite enfance", qui est donc un prérequis recommandé.*

*Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.*

*Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.*

*L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.*

*En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.*

#### Mme CIFALI

##### II 2      *Développement, éducation et relations intersubjectives*

2 h. de cours

mercredi 08-10h.

Tout métier d'enseignement, d'éducation et de soin comprend une dimension relationnelle, affective et inconsciente. Dans ce cours introductif, il s'agit d'un premier repérage des phénomènes en jeu et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent en effet des épreuves psychiques qui peuvent venir compliquer l'apprendre et l'enseigner. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre comment il est parfois difficile de permettre à chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'efficience de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Face à de tels phénomènes, on peut se demander comment introduire une réflexion. Ce cours conduit à une première approche de ce que recouvre une démarche clinique dans les sciences humaines, avec questionné le rôle de l'implication et de la "bonne distance".

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

#### Mme CIFALI

##### \* B 5      *Apports psychanalytiques au champ éducatif*

2 h. de cours

*Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement; puis certains des thèmes suivants seront traités : - la parole dans l'acte d'enseigner; - l'angoisse et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire; - la séduction dans le rapport professionnel; - la prise en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique; - l'émergence de la violence; - l'antagonisme entre la transmission de connaissance et l'affect ... .*

*Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.*

**B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif**

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

On cherche, dans ce séminaire, à approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours B 5 "Apports psychanalytiques au champ éducatif". La problématique proposée cette année pourrait être "La clinique du pédagogique". Différentes orientations : psychosociologie clinique, étude de cas, groupe d'orientation Balint, théories de l'action, démarche clinique, permettront de cerner certains principes de recherche. On s'attachera, en particulier, à l'écriture d'une pratique et au récit comme réceptacle de l'expérience. Ce séminaire partira des acquis du séminaire 1993-1994.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif. Aucune exception ne peut être faite.

M. DASEN

**I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation**

2 h. de cours

vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeur.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation. L'éducation dite "traditionnelle" sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

On examinera aussi les problématiques liées à la mobilité des populations au niveau national et international. Enfin, une partie du cours portera sur des problématiques locales mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

**A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation, en psychologie et en philosophie.

Cette année, nous aborderons trois thèmes :

- un examen critique des bases théoriques d'une éducation interculturelle;
- l'adolescence dans une perspective interculturelle;
- d'un point de vue philosophique, les questions d'égalité et de démocratie posées par la mobilité des populations.

Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (présentations de lectures, travaux personnels).

M. DASEN

**A 10 Education informelle et scolarisation**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front.

D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celle de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites et la problématique du transfert.

Une deuxième partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DILLENBOURG

**E 7 2a Supports et moyens de formation: réalisation de logiciels interactifs**

2 h. de cours-séminaire

lundi 18-20h.

L'objectif est d'amener l'étudiant à construire des interfaces qui mettent en oeuvre les principes de base de l'ergonomie logicielle. Cette compétence comporte une facette technologique, pouvoir construire des logiciels au moyen d'un générateur d'application, ainsi qu'une facette cognitive, à savoir l'analyse des processus induits par l'utilisation d'un système. Le cours se centre sur les logiciels les plus pertinents pour la Faculté : les didacticiels, les expériences, les tests psychologiques ou pédagogiques, les jeux, etc. Le cours étudie notamment les modalités d'interaction (réponse texte, réponse-bouton, déplacement d'objets, ...), les styles d'interaction (langages de commandes, menus, manipulation directe, ...), l'adaptation à l'utilisateur, l'animation et le son (multimédia), les hypertextes, etc. Nous utilisons le progiciel Authorware qui permet de programmer des interactions complexes en disposant des icônes, dont on modifie ensuite les paramètres. Bien que le concepteur n'écrive pas de code à proprement parler, ce cours exige des connaissances de base en informatique (concepts de variable, de boucle, ...)

M. DOISE et M. CLEMENCE

**K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comprend trois parties.

La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique.

La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements.

La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

**II 3      Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyse de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un prérequis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée à l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE et M. LIETARD

**C 2      Evaluation et éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 09-12h. ts les 15 j.

L'évaluation sera replacée comme un des moyens de conduite de la formation dans une chaîne d'opérations qui comprend : analyser la commande et les "besoins", déterminer les objectifs, planifier, programmer, mettre en oeuvre et évaluer.

C'est l'ensemble de cette démarche, relevant de ce qu'on appelle parfois "l'ingénierie éducative", qui sera présentée lors des séances, qui alterneront apports théoriques et applications pratiques : études de cas, présentations d'expériences, travaux de groupes, ... . Il comprendra également l'examen de démarches de recherche se rapportant à ces pratiques de formation d'adultes.

Le cadre théorique de référence sera sociopédagogique considérant la formation comme un des éléments de processus de socialisation avec une approche systémique des pratiques éducatives.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

**C 9      De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

Ce cours-séminaire, en raison du congé scientifique de M. Dominicé, ne sera donné que sous forme de groupe restreint à 8 participants et animé par M. Baudouin. Le cours-séminaire sera donné sous sa forme habituelle en 1995-96.

M. DOMINICE et Mme MICHEL

**C 15      Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes**

2 h. de séminaire

vendredi 13-16h. ts les 15 j.

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologique sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

Au cours du semestre d'été, les recherches présentées et discutées porteront, principalement, sur le thème de la compétence.

M. FRICKER

**K 6      Culture et socialisation**

2 h. de cours-séminaire

3 h. dès février 1995 (horaire à préciser)

Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donne son titre en considérant successivement :

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille, l'école, les groupes de pairs et la sous-culture jeune, les médias et la culture de masse.

Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.

Pour tous détails complémentaires relatifs à cet enseignement, s'adresser directement à M. Fricker, tél. 705 4202 (bureau).

M. FURTER

**III 2      Education comparée : introduction à une méthode contextuelle**

2 h. de cours

lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi

celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures".

Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués.

M. FURTER

**A5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique**

2 h. de cours-séminaire vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré d'une part à l'étude de quelques cas significatifs afin de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie et ses relations avec les théories de la déscolarisation.

Le troisième trimestre sera consacré à la présentation des travaux des étudiants.

M. FURTER

**A 6 Education comparée : la problématique régionale**

2 h. de cours-séminaire lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Amérique latine.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation.

M. GIORDAN

**I 9 Biologie et éducation**

2 h. de cours et/ou de travaux sur documents (audio-visuels et écrit)

mercredi 08h30-10h.

Ce cours propose plusieurs approches complémentaires. Il constitue une introduction à la biologie à partir du fonctionnement physiologique de son propre corps. Il présente une initiation à l'enseignement et à la médiation de la biologie et de la santé (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc.). Dans le même temps, il permet une approche des questions controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (bébés-éprouvettes, clonage, manipulations génétiques, neuro-transmetteurs, intelligence et hérédité, mémoire, intelligence artificielle, sociobiologie, etc.).

Ce cours est spécialement réalisé pour les étudiants qui ne sont pas des scientifiques mais qui souhaitent un optimum de connaissances sur la biologie contemporaine. Il est ouvert aux étudiants des autres facultés.

M. GIORDAN

**\* I 10 Education pour l'environnement**

2 h. de séminaire et de travaux d'investigation, de confrontation et de négociation

Ce cours introduira les étudiants dans de nouvelles approches :

- pragmatique ou résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie);
- transdisciplinarité et travail de groupe;
- essais de passage à l'action et liaison avec la communauté;
- clarification de valeurs et de choix en matière d'aménagement;
- évaluation et étude de changements;
- modélisation, simulation, argumentation et négociation.

Les enseignants ou futurs enseignants ( primaire, secondaire) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques, y trouveront quelques idées pour leur enseignement.

M. GIORDAN

**B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation**

2 h. de séminaire, visionnement de films didactiques ou utilisation de matériel informatique (facultatifs)

mardi 18-20h.

A côté de cours de méthodologie, ce séminaire est d'abord un lieu de présentation et de confrontation de travaux de recherches et d'innovations dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifiques (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public) ou techniques (ingénieurs, médecins, paramédicaux).

Les séances sont organisées autour de recherches du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers. Des états de questions, des présentations de recherches et des travaux d'innovations sont discutés.

Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres formations (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelles, ingénieurs, professions médicales, etc.). Il accueille également des auditeurs libres. Un programme des séances est à disposition à la rentrée.

M. GIORDAN

\* B 10 **Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences**

2 h. de séminaire et travaux de recherche

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes, modèles didactiques, aides didactiques (ou médiatiques). Des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement de matériel ou à la conception à des fins éducatives (multimédias). Dans une première partie, le séminaire présentera une série de travaux et d'outils sur l'apprentissage, la gestion mentale et la PNL en général.

Dans un second temps, il portera sur des travaux de recherche précis réalisés en commun à partir du modèle d'apprentissage allostérique. Des environnements didactiques seront produits.

M. GIORDAN

13.T **Nouveaux modèles d'apprentissage et élaboration d'environnement didactique pour l'école, la médiation et la relation thérapeute-client (DES)**

2 h. de séminaire et travaux de recherche

mardi 16-18h.

Enseigner, médiatiser n'est pas apprendre ! Les conclusions des recherches sur l'apprendre sont irrécusables : l'organisation de la pensée et l'apprentissage d'un savoir procèdent uniquement de l'activité mentale de l'apprenant. On ne peut transmettre des connaissances comme on transvaserait des contenus d'un récipient dans un autre. Nos dernières études connues sous le nom d'apprentissage allostérique montrent que l'apprenant apprend au travers de ce qu'il est et à partir de ce qu'il connaît déjà (ses conceptions).

En prenant appui sur ces données et en les confrontant à d'autres approches, ce séminaire souhaite travailler sur des environnements, des outils et des ressources pour l'école, la médiation et la relation thérapeute-client. Des outils pour la formation des formateurs et des médiateurs seront produits par les stagiaires.

M. HAMELINE

\* I 4 **Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité**

2 h. de cours

L'objet du cours variera d'un semestre à l'autre.

Semestre d'hiver : histoire de l'idée d'école active.

Pratiquement inusitée avant 1917, la formule "école active" connaît une grande fortune à partir de 1922, quand Adolphe Ferrière en fait le slogan d'une ère nouvelle pour l'éducation. On cherchera une préhistoire à ce vocable : que l'élève soit actif est un voeu qui hante le XIX<sup>e</sup> siècle. On cherchera à mesurer la fortune subséquente, du côté des "méthodes actives", par exemple. Mais on se posera quelques questions : qu'une idée pédagogique devienne un lieu commun ne signe pas forcément une victoire ...

En alternance avec I 12 - Histoire des institutions et des pratiques éducatives : l'instruction publique genevoise, démocratie et égalité : 1847 à 1977 donné par M. Magnin.

M. HAMELINE

C 3 **Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

En 1952, dans une conférence qui fit quelque bruit, le psychothérapeute et pédagogue américain Carl Rogers affirmait qu'apprendre vaut mieux qu'enseigner. Mais déjà avant lui, Joseph Jacotot, le fondateur de la méthode universelle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, considérait qu'expliquer, c'est abrutir. Et nous avons hérité de l'Education nouvelle l'idée forte que l'essentiel est bien que les apprenants apprennent, la fonction "enseigner" n'étant plus, dès lors, qu'une activité auxiliaire parmi d'autres. Effacement des "maîtres" ? Obsolescence de la "transmission" ? Au projet d'une autodidaxie plus ou moins assistée et d'une différenciation qui fait de chaque apprenant un cas singulier à traiter absolument comme tel ? Enseigner : est-ce une activité malfaisante ?

M. HAMELINE

C 99 **Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA**

2 h. de séminaire

lundi 14-17h. ts les 15 j.

La réalisation d'un mémoire de licence est une activité intellectuelle solitaire en même temps qu'une démarche sociale dont les codes culturels sont déchiffrables. Faire un mémoire, c'est effectuer un "parcours" d'auto-formation; c'est aussi contribuer, même modestement, au progrès de la recherche. C'est se confronter aux exigences singulières de l'écriture propre ... en milieu académique.

En tout état de cause, c'est apprendre (ou réapprendre) le discernement (objets, champ, méthodes). C'est s'entraîner à conceptualiser. C'est apprendre à "gérer" son temps...

Le séminaire sera conçu comme une instance de "soutien mutuel" entre adultes confrontés au même défi : clore une période d'études en traversant l'épreuve qui en institue l'achèvement.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

M. HANHART

**III 3      Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation**

2 h. de cours-séminaire

mardi 08h30-10h.

A titre expérimental, le cours III 3 - Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 1 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives et III 5 - Politique planification et administration de l'éducation en Suisse (voir descriptif sur le cours III 1 (M. Carton).

- la phase de réalisation, qui traitera le passage de la problématique à la mise en oeuvre des moyens d'investigation (recueil de données, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives, présentation des résultats).

Le choix des thèmes traités dépendra de l'avancement des travaux des participants et des problèmes rencontrés.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

M. HANHART

**A 4      Planification de l'éducation**

2 h. de cours-séminaire

lundi 08h30-10h.

Peut-on, aujourd'hui, planifier le développement des systèmes de formation ? Nous répondront par l'affirmative. Depuis quelques années, la planification de l'éducation s'insère dans une nouvelle perspective qui met davantage l'accent sur l'aspect opérationnel, étroitement lié à la gestion des institutions éducatives et à la politique éducative.

Les étudiants se familiariseront avec des démarches et des instruments d'analyse permettant une meilleure maîtrise du développement des systèmes de formation. L'enseignement sera illustré d'exemples concrets.

Nous examinerons également les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6 - Education comparée : la problématique régionale.

M. HARDING, M. ROBERT et M. PINGEON

**K7      Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. Hiver 16-18h.  
Sem Eté 14-16h.

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING

Mme HEXEL

**E 99      Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES**

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire a pour but de permettre aux étudiants de parcourir toutes les étapes d'une recherche empirique dans le domaine de la pédagogie en deux grandes phases :

- la phase de planification, qui abordera le passage de l'"idée" à la problématique scientifique (définition d'un cadre conceptuel, formulation des questions ou hypothèses de recherche, plan d'expérience);

M. HUTMACHER

**III 4      Education et société : approche sociologique et historique**

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif)

mercredi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc... comme le produit des rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures du fonctionnement de cette société.

M. KELLERHALS et Mme MONTANDON

**E 3      Les partenaires de l'éducation : relations famille-école**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Voir résumé sous Mme MONTANDON.

M. LIETARD et DOMINICE

**C 2      Evaluation et éducation des adultes**

2 h. de cours-séminaire

vendredi 09-12h. ts les 15 j

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. LIETARD.

M. MAGNIN

**I 12      Histoire des institutions et des pratiques éducatives : instruction publique genevoise, démocratie et égalité, 1847 à 1977**

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

A Genève, entre 1847 et 1977, les fonctions que politiciens et pédagogues ont assignées à l'instruction publique dans l'apprentissage de la démocratie et la gestion des inégalités sociales et culturelles ont passablement évolué.

A partir des débats et des décisions du parlement cantonal, d'écrits de quelques pédagogues genevois de renom, des programmes suivis par les élèves, de divers manuels scolaires et d'un certain nombre de cahiers, on s'efforcera de cerner ces évolutions et d'en caractériser les enjeux.

Le cours comportera une dimension méthodologique explicite et des éléments de comparaison avec l'histoire d'autres systèmes scolaires. Au semestre d'hiver 1994, il s'appuiera en partie sur l'exposition intitulée "A vos places ! Ecoles primaires entre élitismes et démocratie, Genève 1880-1960" (Annexe de Conches du Musée d'ethnographie, 31 mai au 4 décembre 1994).

En alternance avec I 4 - Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité donné par M. HAMELINE.

M. MENDELSOHN

**UV LIBRE Introduction à l'informatique en Sciences humaines (UV de premier cycle)**

2 h. de cours/travaux pratiques mercredi 10-12h.

L'UV doit permettre aux étudiants n'ayant pas reçu de formation systématique en informatique d'aborder cette discipline dans une perspective conciliant une approche "généraliste" et une approche "utilisateur". L'objectif est d'amener l'étudiant à savoir s'orienter, à explorer les capacités d'un nouveau système et à choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses besoins relativement aux applications qu'il souhaite réaliser dans son domaine de compétence. La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements de travail indispensables aux étudiants de Sciences Humaines :

- organisation de l'univers informatique : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels, périphériques;
- découverte de trois environnements de travail : éditeur de texte, tableur et base de données simple, hypertexte, à partir de problèmes-type résolus sur lesquels les étudiants peuvent travailler seuls en dehors des séances à partir du réseau;
- programmation élémentaire : structures de données, objets informatiques, structures algorithmiques élémentaires;
- intégration et communication entre les différents environnements étudiés et entre ordinateurs (transferts de fichiers, courrier électronique ...).

M. MENDELSOHN

**E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques**

2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire présente une vue d'ensemble des différentes applications de l'informatique dans le domaine de l'enseignement. Il s'adresse en priorité aux étudiants possédant déjà une formation de base en informatique, l'objectif de cet enseignement étant de les former principalement à la réflexion sur l'usage pédagogique des environnements informatiques d'apprentissage et à leur évaluation. Sur le plan technologique, ce cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui seront évoqués et/ou étudiés pendant l'année. Ce travail d'analyse est réalisé dans quatre domaines d'application :

- les activités de programmation et leurs effets sur le développement cognitif (recherches sur LOGO);
- les transformations apportées par l'informatique aux langages dits "fondamentaux" : écrire, lire, raisonner, calculer, dessiner;
- les logiciels d'enseignement assistés par ordinateur (EOA) : typologie et évaluation;
- les langages auteurs et le développement des environnements d'apprentissage.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS

**E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école**

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

Mme MICHEL et M. DOMINICE

**C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes**

2 h. de séminaire

vendredi 13-16h. ts les 15 j.

Voir résumé sous M. DOMINICE et Mme MICHEL.

Mme MONTANDON

**\* E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école**

2 h. de séminaire

Ce séminaire examine le point de vue des enfants sur leur propre socialisation. Il s'agit d'étudier les représentations qu'ont les enfants des principaux contextes éducatifs dans lesquels ils sont insérés, notamment la famille et l'école, la manière dont ils vivent ces contextes sur le plan émotionnel et les stratégies qu'ils y développent.

Après une introduction théorique et méthodologique, ainsi qu'une phase d'analyse de données existantes, les participants procéderont à la mise en place d'un projet de recherche complémentaire.

En alternance avec le E 10 8 - Séminaire de recherche : comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique.

Mme MONTANDON

**E 11 Les apprenants; approches sociologiques**

2 h. de cours

lundi 14-16h.

Le but de ce cours est de porter un regard sociologique sur les apprenants. Il s'agit de cerner les représentations, sentiments et stratégies des apprenants lors des différentes étapes de leur socialisation et de les analyser dans le cadre des principaux contextes et niveaux éducatifs.

Dans une première partie du cours, il sera question de la place des apprenants dans les travaux classiques de la sociologie de l'éducation.

Une deuxième partie sera consacrée aux travaux sociologiques plus récents sur les apprenants, notamment aux recherches interactionnistes et interprétatives. A la lumière de ces travaux, on abordera, dans une dernière partie, quelques exemples concrets d'attitudes d'apprenants.

Les étudiant(e)s auront une part active dans l'approche des différents thèmes, à travers des observations, ainsi que des présentations et travaux personnels.

Mme MONTANDON

**14.T/M Perspectives sociologiques de la socialisation : direction de recherche (DES)**

2 h. de séminaire

vendredi 13-16h. ts les 15 jours

Ce séminaire traitera des approches sociologiques du processus de socialisation, notamment dans le contexte familial et scolaire. Dans un premier temps seront examinées, à travers la lecture et la discussion critique de textes de base ainsi que de recherches dans ce domaine, les principales orientations récentes tant sur un plan théorique que méthodologique. Une attention particulière sera accordée aux études qui se sont intéressées à la socialisation à rebours. Dans un deuxième temps, les participants appliqueront les apports de la première partie dans la définition et la mise en chantier d'un projet de recherche. Le processus et les résultats de ces démarches de recherche feront l'objet de discussions dans le cadre du séminaire.

Vu l'importance des travaux anglo-saxons dans ce domaine, la capacité de lire des textes en anglais est un prérequis indispensable.

M. MONTANGER (B2-Psycho)

**Psychologie génétique**

2 h. de séminaire

jeudi 10-12h.

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

M. NERI, en collaboration avec J. Stroumza et B. Moran-Aymon

**C 7 Education permanente en milieu populaire : la formation contre l'exclusion**

2 h. de cours-séminaire

lundi 09-12h. ts les 15 j.

en alternance avec le cours C 10

Dans le contexte de l'évolution actuelle du marché et de l'organisation du travail, quelles sont les caractéristiques de la formation proposée aux publics "faiblement qualifiés", généralement issus des milieux populaires ?

Ces caractéristiques portent essentiellement sur les structures (formation en et hors entreprise), les contenus (nouvelles qualifications), les stratégies (nouvelle gestion du rapport théorie-pratique, individualisation), les formateurs (nouvelles spécificités, nouveaux profils), l'évaluation (la certification et ses effets).

Le cours-séminaire s'articulera autour de trois volets: 1) une approche conceptuelle autour des relations entre formation de base, exclusion et citoyenneté; la formation de base culturelle et professionnelle, comme outil de prévention du chômage et comme instrument de réinsertion sociale et/ou professionnelle, pour les publics faiblement qualifiés; la formation aux compétences sociales (non techniques ou qualifications clés); 2) des études de cas permettant l'analyse de la dimension culturelle des paramètres qui caractérisent la formation : accès, structures, programme, gestion, stratégies, formateurs, à travers des études de cas autour du programme PERSPECTIVA (formations à l'insertion) et des formations de base (alphabétisation, illettrisme, acquisition de qualifications professionnelles); 3) la présentation commentée de travaux et quelques interventions d'acteurs du terrain, dont la question de l'évaluation de ces formations constituera le centre des discussions.

Le cours-séminaire C 10 - Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation - est un co-requis conseillé.

Le cours-séminaire III 7 - Approche politique et socio-économique de l'éducation : ingénierie de la formation - est un prérequis conseillé.

M. NERI, en collaboration avec J. Stroumza et B. Moran-Aymon

**C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation**

2 h. de cours-séminaire

lundi 09-12h. ts les 15 j.

en alternance avec le cours C 7

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets : 1) une approche conceptuelle, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages ...); 2) une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse et production de matériel pédagogique et didactique); 3) la présentation commentée de travaux et quelques interventions de praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

Le cours séminaire C 7 - Education permanente en milieu populaire : la formation contre l'exclusion - est un co-requis conseillé.

Le cours-séminaire III 7 - Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation - est un prérequis conseillé.

Mme OLLAGNIER

**C 1      Les femmes et la formation : de l'identité à la relation au travail**

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Le degré et la nature de la reconnaissance des femmes dans le monde professionnel et plus largement dans la société ont été l'objet de recherches qui seront discutées.

En amont de ces constats, la constitution et la nature des apprentissages des femmes, qui font appel à des registres d'analyse sociologiques, psychologiques et pédagogiques, seront largement interrogées pendant l'année. Ces questions devraient amener les étudiants à élaborer leur propre problématique de recherche dans ce domaine.

M. PERAYA

**E 7 1a      Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique**

2 h. de cours-séminaire

lundi 12-14h.

Le cours-séminaire développe les deux approches, didactique et communicationnelle.

Il aborde d'une part les stratégies d'utilisation des moyens audiovisuels dans les pratiques de formation et d'autre part l'analyse des formes de communication audiovisuelle. Il se propose donc de faire le point de la recherche, de rendre compte des différents projets pédagogiques et des diverses orientations méthodologiques qui ont pris comme point de départ le développement de l'audiovisuel dans l'enseignement :

- l'audiovisuel comme moyen de formation;
- le texte, l'image et le son comme moyen d'apprentissage;
- le langage de l'image et du son comme contenu d'enseignement.

Le cours s'adresse à tous les étudiants mais, plus particulièrement, aux étudiants déjà engagés dans une pratique de formation initiale ou continue ou socio-éducative.

M. PERRENOUD

**E 8      Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoirs et habitus professionnels des enseignants**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

L'analyse sociologique des pratiques pédagogiques renvoie aux programmes et aux méthodes officielles d'enseignement - le curriculum formel - mais aussi à tout ce qui influence l'interprétation et la mise en oeuvre de ces textes au jour le jour : niveau et composition du public scolaire, négociation avec les élèves et les parents, attentes des collègues, projet personnel, valeurs, compétences professionnelles et culture personnelle des maîtres. Parmi tous ces facteurs, on s'intéressera plus spécifiquement aux compétences, aux savoirs et à l'habitus professionnels des enseignants, en traitant trois questions complémentaires : 1. de

quoi sont-il faits et comment s'investissent-ils dans la pratique ?; 2. d'où viennent-ils, comment se forment-ils ?; 3. quelle est la part actuelle et possible de la formation professionnelle dans leur genèse, en particulier dans un cadre universitaire ?

**M. PERRENOUD**

**\* I 6      Pédagogie générale**

2 h. de cours

M. PERRENOUD

**E 10 8      Séminaire de recherche : comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique**

2 h. de séminaire

mercredi 08-10h.

Le thème de la réflexion dans et sur l'action est en vogue, notamment grâce aux travaux de Schön sur le praticien réflexif ou réfléchi. En savoir plus est décisif si l'on entend inciter à une pratique réfléchie en formation initiale ou continue. Le séminaire de recherche tentera, à travers des observations de classes et des entretiens, de mieux cerner la façon dont les enseignants réfléchissent sur leur pratique (quand ? pourquoi ? sur quoi ? par quelle méthode ? en fonction de quelles représentations, quels savoirs, quelles théories ? à partir de quels incidents critiques ? avec quels effets de régulation à court ou moyen terme ?). Une problématique plus précise sera construite durant les premiers mois, pour déboucher sur une enquête de terrain. On mettra l'accent sur les côtés heuristiques, exploratoires et qualitatifs de la démarche. Pour ne pas trop disperser l'attention, on se concentrera soit sur les enseignants débutants, soit sur un domaine spécifique (échec scolaire, communication en classe, métier d'élève, discipline et gestion de classe ou planification didactique, par exemple).

M. PINGEON

**D 4      Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération**

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Au semestre d'hiver, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de poser les bases théoriques qui s'articulent ou se contredisent autour de quelques comportements non-ordinaires chez l'enfant et de réfléchir aux fondements, aux modalités et aux effets de certaines réponses, de la prise en charge à la prise en considération.

Au semestre d'été, l'accent sera mis plus particulièrement sur l'adolescence. Seront approfondis :

- quelques comportements problématiques tels que la fugue, l'usage de drogues, la violence;
- les relations complexes entre symptômes et réactions sociales;
- les jeux et les enjeux situés entre exclusion et intégration, entre banalisation et dramatisation.

M. PINGEON

**D 5      Délinquance juvénile : entre impasses et issues**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, criminologique, juridique, éducative). Il cherche à résituer le jeune délinquant dans les processus de socialisation et à y voir un analyseur privilégié du rapport entre les systèmes normatifs et la transgression. Le champ privilégié est celui de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...).

Le semestre d'hiver est consacré à un cours théorique au semestre d'été, les étudiants sont répartis dans des séminaires d'approfondissement, autour des représentations du délit et de la délinquance (discours, préjugés, ...), autour des réactions sociales formelles et informelles (autorégulation, renvoi, ...), autour enfin des réponses alternatives à la répression (travaux d'intérêt général, médiation pénale, ...).

M. PINGEON

**D 6      Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: projets de sens et sens de projets**

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux". Le semestre d'hiver permettra l'approche théorique de thèmes tels que : les politiques socio-éducatives; les fonctions de l'action sociale et son rapport à l'économie; le "syndrome d'appropriation" comme analyseur des mécanismes de division du travail entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure; les problèmes d'identité professionnelle et de déontologie; les indisciplines de l'interdiscipline, etc...

A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de professionnels du travail social, l'analyse approfondie de pratiques socio-éducatives et socio-thérapeutiques.

M. PINGEON, M. HARDING et M. ROBERT

**K7      Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. d'hiver 16-18h.  
Sem. d'été 14-16h.

Voir résumé sur M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING.

M. PINI

**E 9      Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation**

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. POGLIA

**III 5      Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse**

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h..

A titre expérimental, le cours III 5 - Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 1 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives - et III 3 - Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation. Voir descriptif sous le cours-séminaire de M. Carton III 1 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.

M. PONT

**\* K5      Mathématiques pour philosophes et enseignants**

2 h. de cours-séminaire

*Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique.*

*Aujourd'hui moins qu'hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'environnent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.*

*Le cours séminaire s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathématiques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.*

**M. POUSSIERE****\* II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation**

2 h. de cours-séminaire

*Deux démarches sont proposées aux étudiants : un séminaire d'analyse et d'étude de cas ou une dynamique de groupe. La composition des groupes est établie en début d'année :*

- *le séminaire : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations;*
- *la dynamique de groupe : (24 séances plus 2 séances d'information et 2 séances d'évaluation) s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective.*

**M. POUSSIERE****C 6 Animation des groupes de formation**

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation: pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait, essentiellement, sur la base d'une analyse du travail et des expériences vécues des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

En alternance avec le cours II 5 - La relation pédagogique dans les groupes de formation.

**M. POUSSIERE****C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes**

2 h. de séminaire

mardi 10-12h.

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies; ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

En alternance avec le cours II 5 - La relation pédagogique dans les groupes de formation.

**M. PRIETO****K3 Sémiologie de la communication**

2 h. de cours

jeudi 18-20h.

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

**Mme REY****A 2 Migration et formation**

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc...), ensuite mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques. Contenu du cours :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, son ampleur et sa diversité, dans le temps et dans l'espace;
- incidences des mouvements migratoires, de la construction européenne et des "nouvelles migrations" sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes particuliers et études de cas.

**M. RICHARD****K8 Bases neuro-biologiques des comportements**

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affectivité, de l'agressivité, etc..., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

**II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage**

2 h. de cours

mardi 08-10h.

Ce cours présente les connaissances de base concernant le développement moteur et cognitif de l'enfant. Les cadres de référence théorique sont principalement la psychologie génétique de Piaget et les modèles développementaux plus récents du courant cognitiviste. Ces connaissances du développement psychologique de l'enfant sont mises en relation avec les pratiques éducatives.

Ce cours s'adresse aux candidats à l'enseignement primaire et aux étudiants en sciences de l'éducation qui s'intéressent à l'enfant. Compte tenu du nombre généralement élevé d'étudiants, cet enseignement est un cours ex-cathedra. Cependant, il est remplacé cinq fois dans l'année par des séminaires de discussion à partir de lectures sur des thèmes donnés. L'animation de ces séminaires d'une vingtaine de personnes est assurée à tour de rôle par quelques étudiants chargés également de rédiger une synthèse écrite du thème choisi.

*Mme RIEBEN*

**\* E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention**

2 h. de cours-séminaire

*Ce cours-séminaire a pour but une analyse des problèmes d'apprentissage scolaire dans une perspective différentielle et dans le contexte des travaux récents de la psychologie cognitive du développement et de l'apprentissage. Il vise à une remise en question de concepts tels que ceux de dyslexie, dysorthographie, dyscalculie ou dysgraphie. La variabilité des difficultés d'apprentissage scolaire est mise en relation avec la diversité des interventions psychopédagogiques.*

*Cet enseignement est plus particulièrement destiné aux étudiants ayant une pratique pédagogique avec des enfants et qui s'intéressent à la différenciation de l'enseignement. Il s'agit d'un cours-séminaire. L'évaluation porte sur un mémoire individuel ou de groupe (max. 3 personnes) qui fait l'objet d'une soutenance individuelle orale lors de la session d'examen.*

Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT

**E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des composantes que les débutants lecteurs et scripteurs construisent et utilisent pour produire un texte. L'accent est mis sur la pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées. L'élaboration et l'utilisation de situations didactiques dites complexes sont particulièrement étudiées.

Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes : 1) développement du cadre conceptuel des recherches de l'équipe; 2) exposé et discussion de deux situations didactiques complexes : celle du "texte de référence" en 2P / 1P et celle de la production textuelle en 2P; 3) passation d'une ou des deux situations en classe et récolte de résultats; 4) choix d'un

thème d'analyse; dépouillement et analyse des données; 5) rédaction du rapport de recherche.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupe de 2 ou 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire.

**M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING**

**K7 Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. d'hiver 16-18h.

Sem. d'été 14-16h.

Ce cours-séminaire est composé de trois démarches complémentaires.

- 1) Un séminaire de criminologie clinique (T. Harding) est dispensé durant le semestre d'hiver. Il s'agit de présentations cliniques de personnes faisant l'objet de procédures pénales, d'instruction ou de sanctions pénales. Seront traités des thèmes tels que la responsabilité pénale, le pronostic de dangerosité, les indications d'un traitement pénal adéquat, les formes particulières de délinquance, etc...
- 2) Au semestre d'été, des séances de travail de criminologie générale (C.-N. Robert) ont pour objets : les origines historiques et épistémologiques d'une approche rationnelle du crime et de sa prévention, les concepts fondamentaux de la criminologie (statistiques, dangerosité), ainsi que des problématiques déterminantes de la recherche criminologique (fonctionnement du système de justice pénale, victimologie, délinquance juvénile, évaluation des traitements).
- 3) Durant les deux semestres, un encadrement individualisé (D. Pingeon) est offert aux étudiants en sciences de l'éducation autour de lectures sur le thème "transgressions et réactions sociales".

*Mme SAADA-ROBERT et Mme ALLAL*

**\* E 10 1 Séminaire de recherche : processus de régulation en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire**

2 h. de séminaire

*Voir résumé sous Mme ALLAL et Mme SAADA-ROBERT.*

**Mme SAADA-ROBERT et Mme RIEBEN**

**E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

*Voir résumé sous Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT.*

**C 12 Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs**

2 h. de cours

mardi 13-16h. ts les 15 jours

L'emploi des nouvelles technologies conduit à des transformations dans l'organisation du travail et donc à des changements dans les compétences mobilisées. La première partie du cours vise à analyser ces changements et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus. La deuxième partie est consacrée à l'étude de quelques cas concrets en Suisse et à l'étranger, à travers, notamment, des présentations d'intervenants et à des visites d'entreprises.

Ce cours est donné en alternance avec celui de M. Carton A1 - Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations. Les deux enseignements visent à renforcer la complémentarité entre les approches politiques, gestionnaires et socio-techniques de la formation continue dans les contextes en mutation de l'entreprise et de l'administration. Les étudiants sont vivement encouragés à s'inscrire aux deux enseignements.

M. SCHNEUWLY

**B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche**

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Le thème de recherche de cette année sera l'enseignement de l'oral à l'école primaire. Les aspects suivants seront abordés :

- Quels sont les objectifs visés dans l'enseignement de l'oral ? Quels sont ses racines historiques ?
- Quelles sont les recherches actuellement menées en didactique ? Comment peut-on réévaluer les démarches dans le domaine de l'oral à la lumière des expériences acquises dans celui de la production de texte écrits ?
- Quelles situations didactiques peut-on créer pour développer les capacités des élèves ?

Une recherche sera menée pour évaluer les effets de séquences didactiques sur les capacités discursives orales.

M. SCHNEUWLY

**B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE**

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire s'adresse surtout à des étudiants qui sont au début de leur réflexion sur le mémoire. Il les aidera à passer d'une "idée" générale de mémoire à un projet concret de recherche.

Le séminaire se déroule en quatre parties :

- statut du mémoire en sciences de l'éducation, construction d'une problématique de recherche;
- présentation et discussion d'esquisses de mémoire;
- démarches méthodologiques en lien avec les projets envisagés;

- confection matérielle d'un mémoire (présentation, écriture, plan de mémoire).

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

Mme SCHNYDRIG et Mme VAUCLAIR

**D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 11h30-13h30

Ce cours-séminaire porte sur les axes principaux de la pratique en psychomotricité :

- le corps en tant que lieu de perception, expression et réalisation de soi (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
- le corps dans la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- le corps et l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Les différents thèmes traités sont explorés et élaborés à partir de l'expérience personnelle.

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

Mme SCHUBAUER-LEONI

**II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales**

2 h. de cours

mercredi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques, didactiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique dans le contexte institutionnel.

La communication didactique entre l'enseignant, l'élève et le savoir enseigné est analysée en fonction des places respectives des partenaires de la scène scolaire ainsi que du statut du savoir dans l'acte éducatif (notion de "contrat didactique").

Le cours traite également de la pertinence des théories relatives aux "représentations sociales", "catégorisations sociales" et "attributions causales" pour comprendre les différentes réalités d'enseignement et d'apprentissage.

Cette approche, qui articule des théorisations didactiques et psychosociologiques, devrait tendre vers une meilleure compréhension des pratiques enseignantes et des décisions qui les président quotidiennement.

Mme SCHUBAUER-LEONI

**B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire**

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement, ce cours-séminaire sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Il abordera notamment :

- la notion de "construction sociale et didactique de l'échec et de la réussite scolaire";
- l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles ou naïves;
- les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire;
- la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement;
- la fonction des "contrats didactiques" à l'oeuvre dans la classe;
- la construction de l'intelligence et la réussite scolaire;
- la dialectique entre "actes de questionnement" et "actes de réponse" dans le contexte d'enseignement et dans d'autres contextes (ex. situation de test psychologique).

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

Mme SCHUBAUER-LEONI

**B 17      Interactions didactiques en mathématiques**

2 h de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Le cours séminaire constitue une initiation à l'étude des dimensions interactives dans le domaine des mathématiques enseignées. Avec le regard de la psychologie sociale des situations didactiques, la nature et le fonctionnement de différents types d'interactions didactiques (relation dite "entre pairs" et relation maître-élève-savoir mathématique) seront pris en compte et mis en perspective par rapport à d'autres interactions sociales réunissant chercheur et enseignant dans le cadre de projets de recherche.

Mme SCHURMANS

**A 9      Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective.

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

**Mme SCHURMANS**

**\* A 99      Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF**

**2 h. de séminaire**

*Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.*

*Ce séminaire n'étant pas dispensé durant l'année 94-95, les étudiants souhaitant le suivre auront le choix entre les séminaires de préparation au mémoire des subdivisions DPE, EDA et TPES.*

**M. STROUMZA**

**III 7      Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation**

**2 h. de cours**

**lundi 14-16h. + 1 h. de séminaire facultatif**

**lundi de 13-14h.**

Premier trimestre : la formation définie par sa politique, son architecture et le processus qu'elle privilégie. Définition d'une politique de formation (contextes et partenariats privilégiés, négociation de la relation demande-offre, choix d'un public cible et de buts de formation); architecture du dispositif (en fonction de la politique et des ressources), caractéristiques de ses paramètres principaux : accès, structure, gestion, programme, stratégie); processus de formation (stratégie) choisi (objectifs-méthodes-moyens) en fonction de ses contraintes (but, structure, caractéristiques du public).

Deuxième trimestre : présentation d'une étude de cas (par N. Perrin) et études sur le terrain, par groupes. L'étude consiste en l'analyse d'un dispositif, description et discussion de sa cohérence.

Troisième trimestre : présentations et discussions de quelques études, synthèse et bilan.

*Dès le mois de novembre 1994, le cours sera précédé d'un séminaire facultatif de 09-10h. animé par M. Perrin.*

**M. VANNEY**

**III 8      Conditions handicapantes et intégration**

**2 h. de cours**

**mardi 14-16h.**

Ce cours de sensibilisation devrait permettre de mieux connaître les déficiences pour mieux les accepter ou les faire accepter et de mieux comprendre les handicaps pour mieux les réduire.

L'intégration sera présentée en terme d'adaptation réciproque et comme l'un des moyens favorisant la valorisation du rôle social d'un individu. Ainsi une large place sera réservée au concept de Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger) et à ses applications.

Tout en traitant en priorité la déficience mentale, le cours abordera d'autres types de déficiences, voire de conditions handicapantes, particulièrement lors de tables rondes et à l'occasion de recherches facultatives.

Les mesures favorisant l'intégration familiale du petit enfant seront tout d'abord étudiées puis les facteurs influençant les intégrations préscolaires et scolaires seront mis en évidence

à la lumière des recherches et enquêtes. Les principales théories sur lesquelles se basent les pratiques seront présentées. Une soirée de films sera proposée.

M. VANNEY

- ## D 9      **Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés. Du projet institutionnel au projet individuel : évaluation et planification des processus d'intégration**

2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire, tout en n'exigeant pas formellement de prérequis, peut être considéré comme un prolongement et un approfondissement du cours "Conditions handicapantes et intégration. Prolongement en ce qui concerne les tranches d'âges considérées ainsi que les valeurs sous-jacentes (intégration, valorisation, développement), approfondissement, notamment des cadres théoriques, de l'étude des recherches et surtout de la connaissance d'outils d'évaluation et de planification. Une séquence du cours sera réservée à l'analyse des résistances auxquels peuvent se heurter les personnes handicapées lors de l'accession aux statuts d'adolescent et d'adulte.

Une autre séquence sera centrée sur les projets d'intégration des services et établissements spécialisés dans des domaines choisis comme la scolarisation, l'orientation, la formation professionnelle, l'emploi, la formation continue ou le logement. Cette analyse impliquera la connaissance d'outils d'évaluation institutionnels et individuels favorisant la comparaison des niveaux déclaratif, expressif et effectif.

Partant de ces évaluations et en se référant à des expériences novatrices suisses ou étrangères, les participants seront en mesure de proposer des améliorations et de planifier des projets individualisés d'intégration basés sur les besoins des personnes.

Mme VAUCLAIR et Mme SCHNYDRIG

- D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité**

Voir résumé sous Mme SCHNYDRIG et Mme VAUCLAIR

M. VUILLE



Dans ce cours-séminaire, on cherche à travers un enseignement interactif à sensibiliser les étudiants à certains rapports sociaux "hors normes - normes", rapports complexes observables dans une société à divers moments de son histoire (genèse et évolution). Autrement dit, on étudiera les relations souvent paradoxales qu'un système social (valeurs, normes, règles du jeu dominantes) entretient avec ses marges (situations, acteurs, contenus identifiés comme marginaux).

Plus concrètement, on abordera des sujets d'actualité liés à la crise actuelle (par exemple le chômage des jeunes et l'allongement de la jeunesse), à travers des situations-types de précarité ou d'exclusion vues sous un angle socio-historique et anthropologique : analyse

fouillée de cinq figures de la marginalité sociale : la sorcière, l'étranger, l'errant, le pauvre et le jeune.

M. ZOLLER

- C8 Formation et médias : télévision, société et communication

## 2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision, constituent un trait majeur et en évolution rapide des sociétés contemporaines. Une présentation de ces médias en Suisse introduira à leurs fonctions sociales et culturelles, notamment les plus complexes, celles de la télévision.

L'étude des médias ne peut ignorer leurs aspects complémentaires ou concurrents et les usages qui en sont faits. Bien qu'il soit hasardeux de prétendre réduire les messages des "mass médias" à des caractéristiques communes, ils sont porteurs de contenus susceptibles de prendre place dans des processus d'éducation non-formelle en fonction de leurs destinataires.

L'orientation de recherche de ce cours-séminaire s'organisera à partir d'un corpus plurimédia. Les étudiants seront amenés à en faire une analyse de contenu, prenant en compte les modes de présentation et les combinatoires réthoriques d'images et de mots. Ils constitueront ainsi des dossiers pédagogiques où l'éducation aux médias et l'éducation par les médias s'articulent dans un terrain commun, événement ou phénomène de société.

M. ZOLLER

- \* C 13a *Minorités et médias : la vidéo en formation*  
2 h de séminaire

*Ce séminaire vise à une introduction aux usages de la vidéo en formation et animation, complétée par des travaux pratiques de réalisation.*

*La vidéo a désormais une vingtaine d'années d'histoire institutionnelle et privée : on enregistre aujourd'hui, comme on filmait hier et photographiait avant-hier.*

*Formation, agitation, observation, animation constituent le courant d'une communication sociale (vidéographique) qui se cherche et, comme nous le verrons - par visionnement critique de documents - souvent se trouve.*

*Pratiquement une réalisation vidéo suppose différentes étapes qui seront parcourues : définition de thèmes et d'objectifs, synopsis, scénario, tournage, montage et diffusion.*

*On constatera au passage que des appareils aussi légers que sophistiqués, ne dispensent ni du savoir-faire, ni du savoir penser ... visuellement.*

*En alternance avec C 13b - Minorités et médias : la photographie en formation.*

**C 13b Minorités médias : la photographie en formation**

2 h. de séminaire

jeudi 14-17h. ts les 15 j.  
+ un jour par trimestre

"Le choc des images, le poids des mots ..." Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivolité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage !

Dans une première partie, l'histoire de la photographie nous servira d'introduction à ces questions, comportant exercices d'analyse sur et avec des photographies. Avec des emprunts à la sémiologie de l'image, à la pédagogie audiovisuelle et des recherches en sciences sociales, nous donnerons à la photographie un statut : objet d'analyse, outil d'observation, donc agent de formation. Désormais, il importe de situer cette photographie "classique" par rapport à d'autres types d'images en usage multimédia.

En deuxième partie, les étudiants choisiront un thème d'étude à traiter visuellement pour aboutir à la réalisation d'une exposition, objectif final du séminaire.

NN

**\* I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes**

2 h. de cours

NN

**\* I 5 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation**

2 h. de cours

NN

**\* III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé**

2 h. de cours

NN

**\* A 7 Education et politique économique**

2 h. de cours

NN

**\* B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation**

2 h. de cours

NN

**\* B 14 Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation**

2 h. de séminaire

NN

**\* B 15 Approche clinique du langage écrit chez l'enfant**

2 h. de cours

NN

**\* B 16 Didactique des langues étrangères**

2 h. de cours

NN

**\* C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers**

2 h. de cours

NN

**\* C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers**

2 h. de cours

NN

**\* D 8 Séminaire d'application des techniques d'observation**

2 h. de séminaire

#### IV. Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation

##### 1. PRÉAMBULE

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliquer et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique : ne pas tronquer ou manipuler des données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

##### 2. PRINCIPES

###### 1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

###### 2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel - existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

###### 3. Consentement libre ou éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est **éclairé** lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés :

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voir des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs" qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait **libre** consentement, il faut :

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un **enfant mineur** ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est

nécessaire, mais par suffisant. Aucun enfant, aucun personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

#### 4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations :

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio et audiovisuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audiovisuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audiovisuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

#### 5. Utilisation des informations

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est

nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

#### 6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

#### 7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.

### III. RÈGLEMENT DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE FACULTAIRE

#### Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquent aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

#### Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risque pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants : but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données.

Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment : le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle No 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Sciences Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

#### Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20 juin 1990.